

**EXTRAIT du REGISTRE
des DELIBERATIONS**

Nombre de membres en exercice : 26

Séance du 11 mars 2025

Nombre de membres présents : 18

L'an deux mil vingt-cinq et le onze mars à vingt heures trente, le Conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Patrick PLICQUE, Maire

Ont pris part à la délibération : 20

Pour : 17

Contre : 1

Abstention : 2

Date de la convocation

05/03/2025

Date d'affichage

05/03/2025

Objet de la délibération n° 09-2025

Domaine et Patrimoine – Appartement
cadastré I 990 – Aliénation du bien

Présents

*JP. CULOS, C. ROMERO, F. GARRIGUES, S. MAZAS,
C. SCHIFANO, M.J. SCHIFANO, S. PRADELLES, C. CLERGEAU,
F. ESTEVES, A. TAHRI, JF. MULLER, M. PLANA, I. CERE,
RM. MARTINEZ FUENTE, O. RACAUD, JC. LAPASSE, H. DUTKO.*

Absents excusés

*C. DEBONS, A. SECULA, C. PAVAILLER, E. UMUTESI,
A. CIERCOLES, JC. MALTHE, ME. RAYSSAC ORRIT, D. DOUMERC*

Pouvoirs

D. DOUMERC à P. PLICQUE | C. PAVAILLER à C. CLERGEAU

Mme Cynthia CLERGEAU a été nommée secrétaire

Délibération n° 03

Monsieur le Maire présente à l'Assemblée la proposition d'achat d'un appartement situé 3, place du Château à VERFEIL et inutilisé.

Conformément aux articles L 2121-29 du CGCT et L 2241-1 et suivants du CGCT qui précisent que le Conseil municipal délibère sur la gestion des biens et les opérations immobilières effectuées par la Commune, que toute cession d'immeubles ou de droits réels immobiliers donne lieu à délibération motivée du Conseil municipal portant sur les conditions de la vente et ses caractéristiques essentielles.

Par courrier en date du 06 février 2025, les époux RASCOL ont fait savoir à la Commune qu'ils souhaitent acheter cet immeuble, 3, place du Château et cadastré I 990 et I 991 dont la surface est de 338 m² dont 200 m² de caves.

A ce titre et conformément à la réglementation une consultation du service des domaines est obligatoire. Aussi, le service des Domaines a été consulté.

Ledit immeuble n'est pas susceptible d'être affecté utilement à un service public communal, il est inutilisé depuis plusieurs années. De plus, ce bien fait partie du domaine privé de la Commune et peut être vendu.

Il est proposé à l'Assemblée délibérante de vendre cet immeuble au prix de 190 000 € net vendeur aux époux RASCOL.

VU le Code général des collectivités territoriales ;

CONSIDERANT la proposition d'achat,

LE CONSEIL MUNICIPAL

Entendu cet exposé et après en avoir délibéré avec 17 voix POUR, 2 ABSTENTIONS, 1 CONTRE,

- ACCEPTE de vendre cet immeuble situé, 3, place du Château à VERFEIL,
- PRECISE que ce bien n'est pas affecté au domaine public de la Commune et est cessible en l'état,
- AUTORISE M. le Maire à signer tous les documents relatifs à cette vente,
- PRECISE que les frais de notaire et d'agence seront pris en charge par l'acquéreur,
- DIT que le montant correspondant à cette vente sera ajouté au budget 2025.

Ainsi fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Certifié conforme au registre des délibérations.

Le Maire,

